

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 MARS 2024

ÉCOLE R. BARADEL 38440 MOIDIEU DÉTOURBE

Présents :

Municipalité : Mme Messina

Parents d'élèves : Mmes Allard, Carbonne, Fillion et Lhopital

DDEN : Mme Hollinger

Enseignants : Mmes André, Bouvier, Réus, Rondelle, Séchaud et M. Balazard

Excusée : Mme Joubert, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 19h20

I - MANIFESTATIONS, PROJETS et SORTIES

1) Projets concernant l'ensemble des classes :

- **La chorale d'hiver** a rencontré un vif succès en décembre dernier, rapportant un bénéfice de 687€ à l'école. Les enseignants ont beaucoup apprécié de partager le buffet participatif à l'issue du spectacle et de pouvoir à cette occasion échanger avec les parents de manière informelle et chaleureuse.

- À la même période, l'école a renouvelé sa participation à l'opération « **Pères Noël Verts** », collecte de jouets organisée par le Secours Populaire. Grâce à l'implication des familles, ce sont près de 150 jouets et livres qui ont été remis à l'association sur cette édition.

- Au mois de janvier, les classes ont poursuivi leurs actions solidaires en participant à l'**opération « Pièces Jaunes »**. Cette collecte avait déjà fait l'objet d'une forte mobilisation l'an dernier avec plus de dix kilos de pièces réunis sur l'école. Le record a été largement battu cette année puisque 11,650 kg ont été confiés à l'agence postale communale le 9 février (pour information, les dons variaient entre 4 et 5 kilos sur les années précédant le confinement).

Les enseignants tiennent à remercier chaleureusement les parents pour la générosité dont ils ont fait preuve à ces différentes occasions.

- L'équipe enseignante remercie à nouveau la Mairie pour le **financement du spectacle de Freddy Zucchet** (offert aux élèves en lieu et place des petits cadeaux traditionnellement remis aux enfants à l'approche des fêtes de fin d'année) **et pour les brioches** qui ont permis de démarrer l'année 2024 sur une note de gourmandise !

- Le **carnaval** a eu lieu le vendredi 8 mars. Le Sou des Écoles et les enseignants ont organisé un moment convivial qui a été très apprécié de tous : défilé en musique, envolée de bulles, disparition dans les flammes du « Château Carnaval », même si la température extérieure n'était pas très élevée et que la pluie s'est invitée en cours d'après-midi... Le Sou a également offert un goûter à chaque enfant (crêpes fourrées et crèmes desserts) et les enseignants renouvellent leurs remerciements aux membres du Sou des écoles.

- Le **projet musical** (présenté lors du premier conseil d'école) se poursuit dans les différentes classes : un temps d'échanges a eu lieu avec Freddy Zucchet à l'issue du spectacle de Noël, les élèves continuent de travailler sur le thème du tour du monde et d'apprendre les chants pour le spectacle du 21 juin en attendant la venue de l'artiste les 29 avril, 23/24 mai et 10/11 juin.

- **Agenda** : Comme annoncé précédemment, les deux classes de CM2 se rendront au **théâtre** de Vienne le 3 mai. Les votes pour le **Prix Nord Isère** se dérouleront le 16 mai. La **fête de l'école**, comprenant le temps de jeux organisé par le Sou des écoles et le spectacle des élémentaires, aura lieu le vendredi 21 juin. Le **concert jeune public du Jazz à Vienne** est quant à lui programmé le lundi 24 juin au matin.

Pour rappel, en raison du **pont de l'Ascension**, les élèves n'auront pas classe le jeudi 9 et le vendredi 10 mai 2024.

2) Projets propres à une ou plusieurs classes :

● Classes de CP, CE1, CE2 et CM1 :

La sortie au théâtre n'ayant pas été possible (en raison de la priorité donnée aux écoles de Vienne), Mme Séchaud, Mme André, Mme Rondelle et Mme Bouvier ont décidé de financer avec leur coopérative de classe une sortie en lien avec le projet environnement qui sera mené en fin d'année scolaire. Les quatre classes se rendront donc à Pélussin le 28 mai pour les CP et CE1, le 3 juin pour les CE2 et CM1. Les enfants bénéficieront d'une **journée en pleine nature** à la découverte de la faune et de la flore du Parc du

Pilat : une demi-journée sera consacrée à une visite animée autour de la maison du Parc pour découvrir la vie des insectes et des végétaux ; l'autre demi-journée sera plus sportive (randonnée de découverte pour les plus jeunes et initiation à la course d'orientation pour les plus grands).

● **Cycle piscine CP-CE1-CM2 :**

Les élèves de ces trois niveaux devraient se rendre à la **piscine** d'Eyzin-Pinet au mois de juin (niveaux imposés par l'Éducation Nationale sans choix de l'équipe enseignante). Conseillère pédagogique et responsable de bassin travaillent actuellement ensemble pour définir les modalités de ce cycle natation (encadrement, jours et horaires).

● **Classe de CE1 :** La période en cours est rythmée par deux projets d'envergure :

- Un **rallye lecture** autour des albums de Mario Ramos, auteur de littérature de jeunesse très apprécié des enfants.

- Un **projet éco-citoyen** : les élèves de la classe participent jusqu'au 2 avril à un jeu proposé par l'association « Ma petite planète ». Ce jeu propose des défis écologiques à réaliser seul, en famille ou avec ses camarades de classe, sur une période donnée, afin qu'un maximum de personnes agisse pour la préservation de la planète. L'enjeu est de développer une émulation et une cohésion d'équipe pour favoriser des pratiques plus écoresponsables. Ce projet rencontre un immense succès auprès des enfants et des parents, et la classe est particulièrement bien placée à ce jour (63ème position sur les 3671 classes engagées au niveau national, 47ème sur les 1590 de la classe d'âge).

Ce projet individuel s'inscrit dans **un projet commun aux autres classes sur le thème de l'environnement**, comme présenté lors du premier conseil d'école : les six classes bénéficieront à l'école d'une **intervention d'Albane Durand** (éco-animatrice de Vienne Condrieu Agglomération) et participeront à une **journée de nettoyage de la nature** en dernière période (date à venir). La visite de la déchèterie initialement envisagée n'aura finalement pas lieu puisque les enseignantes des classes concernées ont priorisé le financement de la sortie à Pélussin.

● **Classe de CM2B :**

➤ Les élèves de Mme Réus ont réalisé deux **rallyes lecture** en ligne liés aux projets de classe du moment :
-le premier, en lien avec l'univers de J.K Rowling portait sur les animaux fantastiques,
-le second comportait 39 contes traditionnels et a été clôturé à l'issue des vacances d'hiver.

Un diplôme a été attribué à chacun et les gagnants ont remporté des lots (mugs, livres de jeux et cartes collector Harry Potter, marque-pages, porte-clés...)

Un dernier rallye lecture ayant pour thème le tour du monde se déroulera du 16 mai au 11 juin sous la forme d'un concours international interclasses (**concours Kili**). Il s'agira cette fois pour les élèves de participer massivement pour faire remporter un maximum de points à la classe. Les **CM1** de Mme Bouvier y participeront également.

➤ La ville de Pont-Evêque a fait installer en décembre dernier une **patinoire** sur la place Claude Barbier et a proposé aux écoles du secteur de bénéficier gracieusement d'une heure de pratique avec un moniteur agréé. Le jeudi 21 décembre 2023, les CM2B ont donc découvert avec plaisir les joies de la glisse et le moniteur a salué l'écoute et l'attitude des élèves. Le bus a été financé par la coopérative scolaire de la classe.

● **Classes de CM2 A et B :**

➤ L'école a été contactée par un éducateur sportif, Thomas Bourdier, qui dans le cadre de sa formation avait besoin de classes de CM2 volontaires pour participer à un **cycle d'initiation au rugby**. Les deux classes de CM2 ont répondu positivement à sa demande. Thomas intervient bénévolement les jeudis sur toute la période 4. Les élèves apprennent à se faire des passes, à se déplacer avec le ballon et à accepter le contact avec le sol et avec l'adversaire. Ils sont très motivés par cette initiation et se prêtent volontiers aux différentes situations proposées.

➤ Au terme d'un long travail d'apprentissage, les élèves sont sur le point de passer le test final qui leur permettra d'obtenir leur **permis Internet**. De nombreux thèmes importants ont été évoqués et expliqués afin d'aider les futurs collégiens dans leurs usages (comment créer un mot de passe efficace, comment

protéger ses données personnelles, comment définir ce qui peut être partagé et ce qu'il vaut mieux garder pour soi, comment n'être ni victime, ni auteur ou co-auteur de cyberharcèlement, à qui accorder sa confiance sur Internet, que faire face à des contenus choquants, etc). Les jeunes adolescents étant particulièrement exposés aux écrans, souvent utilisés seuls (dans la chambre, sur un téléphone portable...), ce travail pédagogique semble de plus en plus important.

➤ **Visite du collège** : Le mardi 2 avril, les CM2 des deux classes se rendront au **collège Georges Brassens** de Pont-Evêque. Répartis en groupes, ils partageront les cours des élèves de sixième, verront comment ils travaillent, s'imprégneront des lieux, apprendront à suivre un emploi du temps...

Ils mangeront au self à midi (repas financés par les parents à hauteur de 2€ par enfant, les repas adultes seront quant à eux pris en charge par la coopérative scolaire). Mme Réus et M. Balazard remercient les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner les enfants ce jour-là.

● **Classes de CE2, CM1 et CM2** :

Les classes de Mme Rondelle, Mme Bouvier, Mme Réus et M. Balazard vont participer à **un petit déjeuner anglais** dans le restaurant scolaire, comme cela était organisé avant la crise sanitaire. Le jeudi 11 avril au matin, les CE2 et les CM1 vont à tour de rôle, en s'exprimant en anglais, commander leur menu et assurer le service, tout en découvrant des éléments typiques du petit déjeuner anglais (toasts, marmelade, bacon, fromage, haricots blancs à la tomate, thé, jus de cranberry...). Le lendemain, les deux classes de CM2 feront de même.

Ces deux matinées vont permettre aux élèves de réinvestir le vocabulaire et les formulations apprises précédemment en classe ; ils travailleront également sur les structures langagières pour s'exprimer en anglais sur leurs goûts.

Des parents seront sollicités pour aider à la préparation des tables et à la gestion matérielle pendant le service. Les enseignants remercient la Mairie pour la mise à disposition du restaurant scolaire ainsi que pour la présence de deux agents communaux sur les deux matinées.

II - INFORMATIONS DIVERSES – ÉCOLE

- **Photo de classe** : L'équipe enseignante a fait appel au même prestataire que les trois années précédentes : M. Francis Moure, exerçant à Bellegarde Poussieu, a réalisé les photos le jeudi 7 mars (avec de belles conditions météorologiques permettant la réalisation des clichés en extérieur). Les modèles d'exposition devraient arriver très prochainement pour être présentés aux parents et les tarifs seront identiques à ceux de l'an dernier.
- **Vente de sacs isothermes** : Afin de pouvoir financer une sortie de fin d'année (Pélussin pour les classes du CP au CM1, Théâtre de Vienne pour les CM2), les enseignants ont initié cette année une vente de sacs isothermes personnalisés avec les dessins des 129 élèves de l'école. Cette action a rencontré un joli succès auprès des familles et le bénéfice devrait s'élever à un peu plus de 500 euros.
- Mme André demande si le conseil municipal a déjà voté le **budget 2024**, afin de connaître le montant disponible pour les achats de l'année scolaire en cours. Mme Messina indique qu'elle assistera au conseil municipal dédié au budget juste après le conseil d'école. L'information sera donc transmise à l'équipe enseignante dans les meilleurs délais, mais aucun changement ne devrait survenir par rapport au budget 2023.
- La **visite annuelle des DDEN** a eu lieu le vendredi 15 mars. Mme André a souligné au cours de cette visite les très bonnes conditions offertes par l'école (comme les années précédentes) et la réalisation rapide et efficace des travaux par les services municipaux. Les dysfonctionnements récurrents de la ligne téléphonique ont été évoqués, ainsi que la couverture des classes en wifi.
- Pour rester dans le domaine de l'équipement informatique, **l'ENT One** est maintenant fonctionnel et constitue le mode de communication principal entre l'école et les familles. Les capacités de stockage et

la messagerie ont fait l'objet d'une extension cette semaine à la demande de Mme André. Les enseignants invitent vivement les parents qui n'ont pas encore activé leur compte à le faire pour avoir un accès facilité aux différentes applications (il serait en effet intéressant que les deux parents puissent accéder aux contenus : blog, cahier de textes et cahier de liaison numériques, messagerie...).

- **Programme pHARe** : Les établissements scolaires entrent progressivement dans le programme de prévention du harcèlement, intitulé « pHARe », qui souhaite former une communauté protectrice pour les élèves, instaurer un climat scolaire apaisé et intervenir efficacement sur chaque situation. Ce programme nécessite un engagement collectif (des parents, des équipes éducatives, des élèves) et doit donc être connu de tous. Il s'accompagne de plusieurs outils, dont la « méthode de préoccupation partagée » qui permet d'envisager différemment la manière de traiter les situations conflictuelles entre les enfants. Elle doit permettre de prévenir les phénomènes d'intimidation et d'intervenir sur ces derniers, avant que le harcèlement ne s'installe. Cette méthode est non blâmante, c'est-à-dire qu'elle ne consiste pas à sanctionner des élèves mais à susciter chez eux une prise de conscience et de l'empathie envers l'enfant intimidé. Elle se fonde sur des entretiens avec l'enfant intimidé, avec le/les enfants présumés intimidateurs, et enfin avec les témoins éventuels. Mme Réus sera « l'ambassadrice pHARe » de l'école, c'est-à-dire la coordinatrice des différentes actions lorsque l'équipe enseignante sera informée d'une situation d'intimidation. Si celle-ci cesse, une vigilance est tout de même maintenue. Si elle ne cesse pas, le protocole de préoccupation partagée s'achève : la directrice intervient et des sanctions peuvent alors être prises si nécessaire. Une équipe ressource est également constituée au niveau de la circonscription et peut apporter son soutien si besoin.

A ce jour, deux situations ont été traitées selon la méthode de préoccupation partagée et semblent avoir été résolues.

- **Évaluation d'école** : Le processus d'évaluation a suivi son cours depuis sa présentation lors du premier conseil d'école. Le rapport d'auto-évaluation rédigé par l'équipe enseignante a été transmis aux évaluatrices le 20 novembre 2023. Celles-ci sont venues à l'école le 4 décembre 2023, demi-journée durant laquelle elles ont observé le fonctionnement des récréations, mené des entretiens avec les enseignants, la directrice, une délégation d'élèves et enfin deux représentantes de l'APE. Suite à leur visite, les évaluatrices ont présenté à ces différents interlocuteurs un premier rapport le 12 février puis ont transmis la version finale le 3 mars 2024. Ce document liste des objectifs et des actions dans quatre domaines (apprentissage et parcours des élèves, vie et bien-être de l'élève, acteurs et fonctionnement de l'école, environnement institutionnel et partenarial) et servira de base à la rédaction du prochain projet d'école.
- **Fermeture de classe** : L'école connaîtra à la rentrée prochaine une très forte baisse d'effectifs, avec le départ des 37 CM2 que l'arrivée annoncée de 25 enfants en CP ne compensera pas. Le DASEN a donc décidé de fermer une classe de l'école élémentaire. Cette fermeture imposera le départ de Mme Bouvier, dernière enseignante titulaire arrivée sur l'école. Les effectifs connus à ce jour pour la rentrée 2024 sont de 25 CP, 24 ou 25 CE1, 20 CE2, 24 ou 25 CM1, 24 CM2. La répartition des classes ne se fera qu'au mois de juin, les chiffres pouvant varier sensiblement au cours des mois à venir. **Mme André invite les familles susceptibles de quitter l'école ou ayant connaissance d'une arrivée à se manifester au plus tôt.** Le sujet sera bien entendu remis à l'ordre du jour du dernier conseil d'école.

III - INFORMATIONS DIVERSES – MAIRIE

➤ Mme Messina présente aux membres du conseil le « **Guide de l'écocitoyen** », conçu par Vienne Condrieu Agglomération. Un exemplaire sera remis aux enseignants en lien avec le projet environnement qu'ils mèneront en période 5. Ce livret évoque de nombreux sujets (emballages, tri, compost...) et propose des alternatives intéressantes pour la gestion des déchets.

Mme Messina précise qu'une opération de **nettoyage de la nature** sera organisée par le CME à la rentrée de septembre en parallèle de l'action menée par les enseignants. En effet, les nouveaux membres du CME sont très sensibles aux questions liées à la nature (projet de cabanes à insectes, fleurissement du village, création de

jardins partagés...).

- Ce projet de sensibilisation à l'environnement apparaîtra également, avec d'autres thèmes, dans le **PEDT** (projet éducatif territorial) qui est en cours de rédaction. Des partenariats entre l'école, la mairie, les services périscolaires, les parents d'élèves et les associations de la commune seront également formalisés dans ce document.
- Les **nouveaux élus du CME** ayant également le souhait d'ajouter des jeux dans la cour de récréation, les membres du conseil échangent sur la pertinence et les contraintes liées à certains équipements.

IV - QUESTIONS DES PARENTS :

- Les parents élus souhaitent tout d'abord remercier l'équipe enseignante pour la **chorale de Noël** et le moment convivial qui a suivi, ces événements étant particulièrement appréciés par les parents et les familles.
- Deux questions (sur la fermeture de classe et les sorties scolaires) ayant déjà trouvé réponses dans les informations données par la Directrice, Mme Carbonne passe directement au point suivant.

➤ L'APE souhaiterait, comme cela a été fait il y a quelques années, contribuer à un **projet en partenariat avec l'école élémentaire**. Plusieurs thèmes ont été évoqués par les membres de l'APE : formation aux gestes d'urgence, prévention des accidents domestiques, vigilance vis-à-vis des écrans... Mme Carbonne demande donc si les enseignants seraient d'accord et quel thème serait le plus adapté. L'équipe enseignante est bien entendu tout à fait favorable à un projet commun pour la prochaine année scolaire (les projets de l'année en cours étant déjà définis). Parmi les sujets évoqués par l'APE, la sensibilisation aux écrans semble particulièrement importante. Les parents élus feront donc différentes propositions à l'équipe enseignante sur ce thème (recherches d'activités, d'intervenants spécialisés...) pour que le projet puisse être mis en œuvre en février ou en mars 2025 (sur une ou deux journées).

➤ Mme Carbonne explique que les évaluatrices avaient interrogé les membres de l'APE sur le **tableau de comportement** lors de leur venue en décembre. Elle demande ensuite s'il est possible de créer une instance, composée de représentants de chaque classe, qui participerait à la définition des règles de l'école et des conséquences lorsqu'elles ne sont pas respectées.

Mme André explique que, comme indiqué dans le règlement intérieur de l'établissement, les règles de l'école sont travaillées avec les élèves à chaque rentrée scolaire et par chaque enseignant. Elles regroupent des règles de sécurité, des règles de vie en collectivité (basées sur le respect mutuel) et des règles de bon fonctionnement qui sont cohérentes d'une classe à l'autre. Les enfants sont donc déjà pleinement impliqués dans l'élaboration de cet outil, et connaissent parfaitement les motifs de changement de couleurs et les sanctions associées. Il s'agit d'un repère fiable pour les enfants comme pour les parents, puisqu'il est utilisé de la PS au CM2 (certains parents le reprenant même dans le cadre familial).

Les échanges sont quotidiens dans l'utilisation du tableau de comportement car les enfants sont régulièrement invités à rappeler la règle qu'ils ont transgressée, ainsi que le bien-fondé de chaque règle (ne pas se balancer sur sa chaise pour ne pas chuter par exemple). Mme André précise que les enseignants s'adaptent toujours au cas particuliers (par exemple, l'accès aux toilettes facilité pour les enfants ayant des difficultés à ce niveau de manière ponctuelle ou durable) et que des outils complémentaires sont mis en place pour les enfants dont les problématiques sont incompatibles avec le tableau de comportement.

➤ Mme Fillion signale de nombreuses incivilités constatées sur les **parkings de l'école** (vitesse excessive, non-respect du sens de circulation). Les membres du conseil d'école font donc un appel au civisme et à la responsabilité de chacun.

➤ Pour finir, l'APE indique que le « **café des parents** » sera réitéré avant la fin de l'année scolaire, et qu'une **réunion** sera organisée en juin pour favoriser l'adhésion de nouveaux parents pour la rentrée prochaine.

Présidente du conseil : Gaëtane André

Secrétaires de séance : Nathalie Séchaud et Emilie Bouvier